



CARQUOIS MAGAZINE

MAI 2017



Réunion de Bureau en date du 11 mai 2017



Bilan des mois écoulés

Les mois écoulés ont été riches pour les organisations réalisées par le Club, on peut citer à cet effet :

- Le Championnat départemental de Tir Beursault des 22 et 23 avril 2017 pour lequel nous avons réuni 29 engagés rien que pour notre Compagnie d'Arc. A ce Championnat nous avons remporté 17 Podiums dont 5 médailles d'Or, 4 médailles d'argent et 5 médailles de Bronze. Sans oublier le record départemental d'Emma Rosay qui bat pour la 2^{ème} fois de cette saison, avec 40 Honneurs et 106 points alors qu'elle le détenait déjà avec 40 Honneurs et 102 points. Ni même en saluant notre Jeune Archère Débutante Gabrielle KERVAN qui a décroché une qualification pour aller disputer le Championnat Régional le 8 mai 2017.
- Pour le Championnat de Ligue 2017 de Tir Beursault du 8 mai, nous avons 11 qualifiés qui sont allés en découdre face aux Archers de l'Ile de France et pour eux sur le jeu d'arc de Villiers sur Marne. Cette fois encore nos Archers se sont distingués pour remporter 4 podiums dont 2 médailles d'Or, une Médaille d'Argent et une médaille de bronze. Et comme cela ne suffisait pas Emma Rosay elle bat pour la 3^{ème} fois de cette saison avec 40 Honneurs et 116 points alors qu'elle le détenait déjà avec 40 Honneurs et 106 points en avril au départemental. En saluant la médaille de Bronze obtenue par Didier LANDEAU qui décroche une qualification pour aller disputer le Championnat de France prévu le 1^{er} Octobre prochain.
- Pour le championnat de tir Campagne et ses tirs de découvertes qui se sont déroulés à Auvers Saint Georges les 29 et 30 avril 2017, dix huit de nos archers sont venus pour y participer, et pour certains sur les deux jours. Avant de donner des résultats, il faut grandement remercier à l'unisson Roger RENARD qui a préparé seul cette rencontre. Il n'y a pas de mot assez fort pour l'en remercier. Cette fois encore nos résultats sont riches puisque nous avons obtenus 9 podiums départementaux avec 6 médailles d'Or, 2 médailles d'Argent et une médaille de Bronze.

Tous ces résultats et ceux des championnats 91 de Tir Fédéral et Fita prévus prochainement se retrouveront sur notre site pour vous permettre de les consulter.

Le bureau du club souhaite faire une remarque importante au regard des compétitions que nous avons organisées, pour celles que nous organiserons dans l'avenir.

La décision est prise d'organiser un concours que dès lors qu'un Comité d'organisation aura été désigné avec des noms de bénévoles qui viendront apporter leurs aides. Ceci pour éviter qu'une compétition ne soit organisée que par un seul Archer. Le plus gros travail est souvent la mise en place de la ciblerie, pas seulement sur place, car il faut aller la chercher et la ramener après la compétition. La personne qui se charge de la mise en place des cibles, doit pouvoir compter sur un certain nombre de bénévoles pour aller chercher et ranger la ciblerie.

Idem, quand nous organisons un tir Beursault, il faut mettre en place un planning des marqueurs. Faire partie d'un Club, c'est aussi donner un peu de son temps pour la collectivité.

Etat Financier

L'Etat financier de la Compagnie est très bon, Cela est dû en grande partie par les recettes faites lors du Championnat de France Beursault d'octobre 2016.

Tir du Roy suivi de son Barbecue annuel le 17 juin 2017

Le samedi 17 juin dès 14 H 30, l'on se retrouvera sur le Terrain pour l'Abat à l'Oiseau sur notre Jeu d'arc pour les Tirs à 50m.

Suivra pour celles et ceux qui le désireront et qui s'y inscriront un **Barbecue convivial qui se poursuivra dans la nuit**. Vos inscriptions pour celui-ci se feront sur une affichette à la porte de la cabane. Le club se charge de fournir le barbecue avec la viande et les boissons. Chacun est libre d'apporter ce qu'il a envi (entrée, salade, dessert) Toute la famille est invitée. Toutefois il est vivement et fortement conseillé d'avoir participé au Tir du Roy avant de venir au Barbecue ... Inscriptions sur la cabane ou auprès de Jean-Marc.

Attention, il s'agit d'un Tir de tradition donc,:

Seuls les archers avec le tee-shirt du club et la tête couverte (casquette, bonnet, Bob, chapeau) pourront participer à ce tir du Roy.

Le Tir du Roy de l'Essonne n'est pas fixé, il pourrait se dérouler sur notre Jeu d'Arc soit le 27 mai, soit le 1^{er} juillet.

Fin de saison

Les derniers cours et entraînements se termineront le mercredi 28 juin 2017, en conséquence, tous les arcs en prêts devront être rendus à Jean Marc ou son représentant au plus tard à cette date-là.

Un appel général est lancé pour terminer les travaux de toiture de l'allée du Jeu de Beursault et ce pour la journée du 25 mai 2017 dès 9 h. La couverture devra être terminée ce jour là. N'hésitez donc pas à apporter votre aide, la vie de la Compagnie d'arc est l'affaire de tous et non d'une petite minorité composée de toujours les mêmes.

Rentrées de la saison 2017 - 2018

Week-end des 9 et 10 septembre 2017

Sur le site du Tapis vert, derrière la Mairie de Sté Geneviève des Bois, seront organisées les journées des Associations.

Comme l'an passé nous disposerons d'un emplacement pour présenter notre Club de Tir à l'arc, et prendre les inscriptions des nouveaux et des anciens Adhérents.

Nous comptons sur votre présence pour communiquer aux visiteurs notre passion pour le Tir à l'Arc, faire connaître notre Club et prendre les nouvelles inscriptions et les renouvellements des anciens.

Cette année encore, nous ne pourrons inscrire au maximum, que 12 Adultes débutants et 12 jeunes débutants. Attention, les plus jeunes ne seront acceptés que s'ils sont nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2008.

Pour les nouveaux, seules les inscriptions fermes, prises ce jour-là seront retenues, il n'y aura pas de liste d'attente.

Faites connaître à Jean Marc, dès maintenant, vos disponibilités pour ces deux jours.

Ce week-end là sur notre Stand, les renouvellements des inscriptions pour les anciens seront pris pour la saison 2017/2018. En principe, votre certificat médical 2016/2017 devrait encore être valable. Rien ne vous empêche d'n faire établir un nouveau qui ne soit pas vieux de plus de 3 mois au jour du renouvellement de l'inscription

☘ **Lundi 11 septembre 2017 au Gymnase, à partir de 20h00**
Reprise des entrainements au Gymnase pour les anciens.

☘ **Mardi 12 septembre 2017 au Gymnase**
Début des cours de perfectionnement pour les jeunes à partir de 20 h.

☘ **Lundi 18 septembre 2017 au Gymnase.**
Début des cours aux Adultes débutants en petite salle, entraînements en grande salle pour les autres.

☘ **Mercredi 20 septembre 2017 au Gymnase**
Début des cours aux Jeunes débutants à partir de 19 h en petite salle

☘ **Mercredi 20 septembre 2017 au Gymnase**
Début des cours de perfectionnement pour les Adultes par BE à partir de 20h.

☘ **Mercredi 27 septembre 2017 au Gymnase à 20 h 30**
Assemblée Générale annuelle, nous comptons sur votre présence en grand nombre.
Réglementairement, comme chaque année quatre Membres du Bureau seront démissionnaires. Nous vous invitons à réfléchir dès maintenant si vous souhaitez entrer au Bureau. Sachant que cette entrée implique de s'investir pour participer aux réunions de Bureau et lors des préparations de nos manifestations.
Une convocation vous sera adressée début septembre.

D'ores et déjà, si vous avez plus de 18 ans et si vous souhaitez siéger au Bureau, vous pouvez adresser votre candidature au Secrétaire :

Gérard CHEVILLARD - 32 ave des Frênes - 91390 MORSANG s/ ORGE ou par Mail à : secre.archersdonjon91@free.fr Et ce au plus tard le 20 septembre 2017.

☘ **Samedi 20 et dimanche 21 janvier 2018 au Gymnase**
Notre concours en salle saison 2017 / 2018 avec 5 départs

Cotisations pour la rentrée 2017 - 2018

La cotisation globale pour la saison 2017 / 2018 ne peut pas être fixée pour tous les Archers jeunes et adultes. Les instances nationale, fédérale et départementale n'ont pas encore communiqués leurs tarifs.

Nous vous souhaitons à tous de poursuivre cette saison qui ne nous empêchera pas de nous retrouver tant au tir du Roy et tant en concours qu'en entrainements.

Les demandes d'engagements en concours par Intranet auprès du Secrétaire cesseront le 19 juin 2017. Après cette date, il vous sera possible de les faire par vous-même auprès de l'organisateur du concours et de demander au Greffe un reçu pour nous permettre de vous rembourser votre engagement. Vous pourrez toutefois consulter Jean Marc ou toute personne membre du Bureau pour plus de précisions sur un concours.

Son adresse à inscrire en Favoris :
<http://archers-donjon-91.sportsregion.fr>